

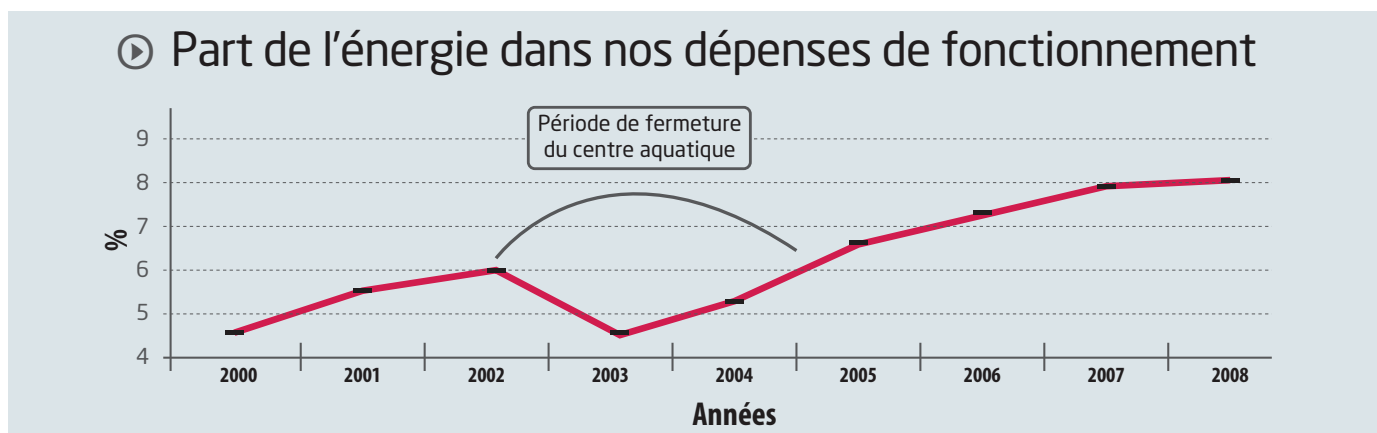
Lancement d'une politique de maîtrise des énergies

Les objectifs visés s'inscrivent dans le temps long et rejoignent ceux du Grenelle de l'Environnement mais également ceux de l'Union Européenne, soit d'ici 2020 au niveau de la commune :

- Diminuer la consommation d'énergie de 20 % (par rapport aux prévisions estimées)
- Passer à 20 % d'énergies renouvelables.
- Diminuer de 20 % les rejets de CO2 et diviser par 4 les gaz à effet de serre d'ici 2050.

La maîtrise de l'énergie identifie trois cibles, avec un lancement progressif dans le temps. En 2009/2010 : l'éclairage public, en 2010/2011 : les bâtiments communaux, en 2011/2012 : les déplacements.

DÉPENSES D'ÉNERGIE, LES ÉVOLUTIONS DEPUIS 10 ANS



DÉPENSES D'ÉNERGIE, LES PROJECTIONS SUR 20 ANS

- Sur les 8 dernières années, l'augmentation moyenne annuelle des dépenses a progressé de 6 % par an, soit 4 points de plus que l'inflation moyenne sur la même période.
- Si cette augmentation devait se poursuivre à ce rythme, le budget consacré à l'énergie serait multiplié par 3, passant de 500 000 euros en 2010 à 1 600 000 euros en 2030. La part de l'énergie passerait alors de 8 % à plus de 20% de nos dépenses de fonctionnement.

LES PREMIÈRES ACTIONS SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC	LA MÉTHODE DE TRAVAIL UTILISÉE
<p>2009 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Audit sur l'éclairage public et plan d'action établi sur 7 ans destiné à diminuer la consommation ; • Remplacement des guirlandes de Noël par des lampes Led, qui divisent la consommation par 10 ; première diminution du temps d'illumination de 10 jours (27 novembre au 4 janvier 2010). • Modification de l'éclairage de l'église : économie d'énergie de 6500 kWh/an. 	<ul style="list-style-type: none"> • Partir de l'expérience déjà acquise par les services de la Ville, en particulier celle des Services Techniques. • Impliquer en premier lieu les professionnels de la Ville, puis les gestionnaires et utilisateurs des équipements, puis les habitants eux-mêmes. • Investir et mesurer les retours d'investissements. • Avancer progressivement mais de manière continue. • Travailler en prenant appui sur des partenaires. • Associer, communiquer sur les résultats produits.

LA SUITE	<p>Le premier plan d'action sera lancé en 2010. En cours de budgétisation, il sera présenté dans le prochain DELLE INFO et sur le site de la Ville.</p> <p>Contact : pour toute question ou suggestion concernant la politique communale de maîtrise des énergies, vous pouvez contacter le Secrétariat des services techniques au 03.84.36.08.76. ou écrire à l'adresse internet suivante : maitrisedesenergies@delle.fr</p>
-----------------	---

